

# Cahier des charges pour l'organisation des JES

## I. Introduction :

Ce document a pour but de guider les co-porteurs des JES dans leurs démarches lors de l'organisation des Journées d'étude des Sols. Il contient des informations concernant l'événement bien entendu, les attendus de l'AFES au niveau scientifique et technique des JES, des propositions sur le mode d'organisation, des liens utiles, des modèles de documents (budget, lettres, contrats), ainsi que des directives et formulaires.

## II. Informations générales :

Initiées en 1989 par l'Association Française pour l'Etude du Sol (AFES), les Journées d'Étude des Sols (JES) ont pour but de rassembler tous les experts francophones s'intéressant aux sols afin d'échanger sur les récents travaux de recherche et les nouvelles connaissances des meilleures techniques des gestions des sols. Organisées tous les deux ans, elles connaissent un intérêt croissant, notamment au sein des membres de la communauté des sciences du sol.

Nombre de participants et organismes d'accueil des éditions précédentes :

- 2016 → 260 participants, co-organisées par le 'Earth and Life Institute' de l'Université catholique de Louvain, le département Biosystem Engineering de Gembloux Agro Biotech (Université de Liège) et le Centre de Recherches Agronomiques de Wallonie.
- 2018 → 215 participants, co-organisées par le Conservatoire d'espaces naturels Normandie Seine
- 2021 → 280 participants, journées organisées sous forme de visio-conférences, co-organisées par les équipes de Montpellier
- 2023 → 165 participants, co-organisées par AgroParitech Dijon

En 2025, seront organisées les 15èmes journées d'étude des sols. **Elles auront lieu entre mi-juin et mi-juillet 2025 sur 4 à 5 jours dont 1 à 2 journées de sorties terrain.**

## III. Préparation de l'événement

Cette partie est le cœur du cahier des charges, elle va servir à planifier et définir le rôle de l'AFES et le rôle de l'équipe de l'organisme d'accueil.

Calendrier d'organisation

- **Appel à candidatures pour le co-portage de l'évènement : Automne 2023** sur la liste adhérents AFES. Le courrier type est en annexe 1. Décision à prendre avant janvier 2024
- Décision du CA de l'AFES pour prendre la décision définitive de l'organisation des 15èmes JES → début février 2024
- Etablissement du budget prévisionnel avec la structure d'accueil : Trimestre 1 et 2 2024

Le détail du rétroplanning pour l'organisation avant l'événement est listé dans le tableau ci-dessous avec l'attribution des rôles de chacun. Ce tableau pourra être adapté en discussion avec la structure d'accueil.



	à communication									
	Réponse aux participants par le CS	SA (comité scientifique)								
	Création d'un fichier Excel final comprenant le nom du participant, son adresse mail, son choix de session, type de communication. MISE A JOUR SITE INTERNET PROGRAMME	AFES								
	Ouverture des inscriptions en ligne	AFES								
	Réception des inscriptions et ajout de ces données aux fichiers Excel préalablement cité	AFES								

#### IV. Exécution de l'événement

A titre informatif, les tâches suivantes devront être envisagées pendant l'évènement :

- Montage/démontage des stands (intervenants, animateurs, zone ...)
- Plaquettes, kit d'accueil des participants
- Accueil
- Ouverture accès aux salles
- Gestion du matériel informatique
- Communication / affichage signalétique , ...
- Coordinateurs à lister
- Gestion des prestataires (traiteurs, bus, ...)
- Sécurité
- ...

#### V. Bilan des JES

- Budget réel dépensé
- Communication post évènement (Remerciement des équipes, des participants, des exposants, des fournisseurs pour leur participation)
- Liste des livrables à mettre en ligne (ppt, posters, ...)

- Retombées média
- Mesure de la satisfaction des participants (points d'amélioration )
- Préparation des prochaines JES !!!

## **VI. Bénéfices pour la structure d'accueil**

L'organisation des JES demande à l'organisme d'accueil du temps d'investissement qu'il soit scientifique (président du conseil scientifique) ou logistique (réfèrent logistique dans la structure) . En discussion avec ces référents, l'AFES s'engage à réfléchir à une ou plusieurs voies de valorisation de cet investissement dès la construction du budget prévisionnel (financement de stage de M2, octroi d'une bourse de déplacement doctorant, ...).

## **VII. Plan de communication pour attirer les doctorants et les étudiants de master ainsi que les participants étrangers**

Malgré le succès des dernières JES, il y a eu un manque de participation des étudiants et des participants étrangers. Nous tâcherons d'orienter la communication davantage vers les jeunes et responsables de thèses.

En 2023, l'AFES a lancé le dispositif « Ma thèse à l'horizon » qui permet de présenter sa thèse en 3 min et de recevoir la vidéo de sa présentation (dans un CV cela peut être intéressant !). Nous pourrions organiser ce type de dispositif pour les prochaines JES.

D'autres rendez-vous pourront être proposés aux jeunes chercheurs : concours de description de sols, hackathon en équipe sur un sujet donné en avance .... Avec à la prime des prix (goodies de l'AFES ou carte cadeau)... Le sujet reste ouvert.

## **VIII. Pour candidater**

Nous vous remercions de bien vouloir envoyer avant le 15 janvier :

Un courrier de candidature à l'attention des membres du CA de l'AFES qui précise notamment :

- Votre motivation
- Le nom de votre organisme et sa localisation
- Les grandes lignes de vos capacités d'accueil de l'évènement
- Les sites d'intérêt pédologique à proximité

**Ce courrier doit être envoyé par mail à :**

Clarisse BALLAND BOULOU BI : [clarisse.bolou-bi@u-pec.fr](mailto:clarisse.bolou-bi@u-pec.fr)

Sophie RAOUS : [sophie.raous@afes.fr](mailto:sophie.raous@afes.fr)